



CAPL MUTATIONS du 1^{er} juillet 2010

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président

Lors du dernier CTPD , ce 22 juin 2010, les représentants FO ont voulu aborder avec vous en préalable à toute discussion, la situation inacceptable et insupportable de l'insuffisance des emplois dans les services, du fait des suppressions successives.

19 000 emplois ont été supprimés en 10 ans dans les deux filières. C'est plus de 10 % des effectifs qui ont disparu. Cette année ce sont 2 569 emplois qui ont disparu.

Pour le département , la suppression de 100 emplois est prévue pour les 3 prochaines années.

Voici votre réponse :

« Concernant l'emploi ,nous n'avons pas la clé de la solution au plan local. Je suis le premier à le dire, dans ce cadre de réductions d'emplois, l'exercice devient de plus en plus difficile. Le DG s'en est ouvert auprès du Ministre. Nous sommes dans un cadre politique où des choix sont faits et nous sommes des fonctionnaires chargés de mettre en œuvre les décisions.

Nous repartons dans un cycle de 34000 suppressions d'emplois en 3 ans dans la Fonction Publique. Il faut que nous réfléchissions pour voir comment nous allons absorber ces suppressions d'emplois assez proches en nombre des années passées. Comment les aborder, comment s'organiser c'est ce qu'il m'appartient de regarder pour savoir comment faire dans ce contexte, comment utiliser au mieux les moyens à ma disposition : il faut une nouvelle organisation du travail, il faut réfléchir à une simplification des tâches. Il faut réfléchir à comment modifier ou abandonner une façon de faire. »

Nous savons que les contre-réformes engagées ces dernières années (SIE , SIP, fusion CDI-CDIF) sont une nouvelle organisation des services . Et c'est parce que le choix de suppressions massives d'emplois a été fait que cette pseudo réorganisation des services a été mise en place et non pour améliorer le fonctionnement des services.

Vous faites état d'une nouvelle organisation du travail pour absorber les suppressions d'emplois.

Vous avez vidé les dossiers 2004 des contribuables par le pilonnage des documents antérieurs à l'année 2007. Avec « l'ensilage » , des déclarations sont sorties des dossiers . Dès le moindre examen d'un dossier, il faut passer du temps pour le reconstituer. Est-cela la nouvelle organisation dont vous nous parlez ? L'arrivée de GESPRO et de la CET dans les SIE alourdit considérablement le fonctionnement des services.

Vous partagez notre analyse sur la situation dans les SIE. Est- cela la nouvelle organisation du travail ?

La mise en place des SIP ne se limite à la mise en place de l'accueil et du pôle recouvrement.

A plusieurs reprises, nous vous avons demandé de nous dire quel est l'avenir des Secteurs d'assiette dont nous savons que leur fonctionnement actuel est menacé.

Vous nous répondez : « *La DG ne fait qu'une réforme à la fois ; il y a des réformes dans les tuyaux qui sont suspendues au reste de l'actualité* »

Et vous avez, sans scrupule, mis au vote des CTPD, la mise en place d'une structure « emblématique » pour la DG, sans annoncer son organisation globale que nous savons lourde de conséquences pour les services existants et pour les emplois dans un avenir proche.

Vous manœuvrez, vous organisez la casse des services par étapes pour adapter ce qu'il en reste aux suppressions d'emplois.

Nous voulons aborder la discussion dans ces CAPL de mutations en réaffirmant l'une des revendications principales des agents : Il s'agit de l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la création d'emplois statutaires.

Une pétition signée par 340 agents des impôts du département, vous a été remise le 17 décembre 2009 ainsi que le témoignage de 130 agents du Trésor , **qui vous disent tous d'arrêter de supprimer des emplois :**

Vous connaissez les propos des agents des deux filières :

« A cause des suppressions d'emplois, le travail se fait dans l'urgence. Nous perdons énormément en efficacité et nos vies personnelles s'en ressentent (stress, perte de moral). A ce rythme là, les personnels ne tiendront pas bien longtemps »

« Le manque d'effectif ne nous permet pas d'effectuer correctement nos missions. Cela entraîne un stress permanent ressenti par tous les collègues »

« La situation ne cesse de se dégrader et met tout le personnel en grande difficulté »

« C'est déprimant de bâcler son travail faute de temps pour le faire correctement. On court après le retard du matin au soir ».

Nous vous rappelons que lors du CTPD qui s'est réuni le 25 mars 2010, les représentants FO vous ont demandé de soumettre au vote de ce CTPD, le maintien des 37 emplois dont la suppression est programmée au 01/09/2010.

Toute la parité administrative a voté contre ce maintien de ces emplois.

Nous ne voulons pas de votre nouvelle organisation du travail qui va accroître les difficultés de fonctionnement des services, et augmenter la détresse des agents.

Les seules vraies réponses à apporter sont l'arrêt des suppressions d'emplois et des contre-réformes, à commencer par l'arrêt de la mise en place des SIP et des GFU.

Concernant les projets de mutations soumis à la discussion des CAPL, l'implantation des emplois aujourd'hui résulte des restructurations des services et des suppressions d'emplois.

L'ORE et le TSM sont des outils de répartition des emplois et non de recensement de l'insuffisance des emplois !

Suite à la décision de la DG de suspendre la fusion CDI-CDIF, vous avez convoqué des CAPL, pour « détricoter » le mouvement et pour réaffecter des agents .

Vous avez fait la démonstration qu'il est possible de suspendre la mise en place d'une réforme et de défaire un mouvement lié à cette réforme.

Alors, Monsieur le Directeur, nous vous demandons à nouveau aujourd'hui de rétablir le CDIF pour les sites de Fontenay et de Challans,.

Nous demandons que soient rétablies les missions dans des services distincts, CDIF et CDI. et que soient réimplantés les postes et les emplois supprimés.

Le syndicat FO Finances Publiques exige que les revendications qu'il porte soient immédiatement prises en compte, en particulier :

- ***L'arrêt de la RGPP et, à la DGFIP, l'arrêt des SIP, des Guichets Fiscaux Uniques (GFU) et de la réforme CDI- CDIF.***
- ***Le maintien de toutes les missions exercées dans un cadre parfaitement défini et pérenne.***
- ***L'arrêt des suppressions d'emplois.***
- ***Le maintien des principes de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable et entre l'assiette et le recouvrement.***
- ***Le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens et des collectivités.***
- ***Un recensement réel des tâches devant aboutir à la création des emplois statutaires, nécessaires à l'exercice des missions.***

Nous savons que vous n'arrêterez la destruction des services par la mise en place de ces contre-réformes qu'au moment où les agents avec leurs organisations syndicales vous arrêteront.

Croyez Monsieur Le Directeur, à notre volonté inlassable d'aider les agents à s'organiser pour combattre les suppressions d'emplois et ces contre-réformes destructrices des emplois et des services.